## AVIS ET COMMUNICATIONS DE LA

## DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

## AVIS AUX IMPORTATEURS DE CERTAINES BRIQUES DE MAGNÉSIE ORIGINAIRES DE CHINE

2007/31. Décision de la Commission du 25/06/2007 (2007/440/CE) JOUE L164 du 26/06/07 d'abroger l'acceptation de l'engagement (décision 2005/704/CE) offert à la société Yingkou Qinghua Refractories Co. Ltd.

1. Cette décision entre en vigueur le 27/06/2007.